

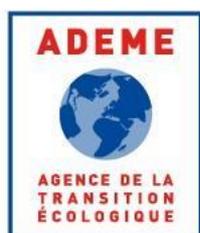


Pays de Fayence
Provence d'Azur

Réduire ses déchets, c'est possible !

Consultation publique pour le projet de programme local de
prévention des déchets

Financé par



En 2021, la CCPF a collecté l'équivalent d'UNE TONNE de déchets par habitant, c'est trop !

Notre ambition

Il est plus que temps de réduire nos déchets. Les investissements qui seront fait sur la prévention, sont autant d'économie réalisée sur la collecte et le traitement de nos déchets. C'est tout l'enjeu de notre prochain PLAN LOCAL DE PREVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA).

Ce **plan anti-déchets** est réglementaire et doit définir une série d'actions à mener sur les 6 prochaines années (2023 - 2028) avec des objectifs de Réduction quantifiables.

Réduire nos déchets, c'est aussi réduire de nombreuses conséquences : le Coût de traitement, l'épuisement des sols, la pollution des sols, émission de CO2...

C'est pourquoi, il est important de recueillir l'expression de tous, car nous sommes tous concernés par notre cadre de vie et la gestion de nos déchets.

Alors ensemble, consommons mieux et produisons mieux, pour le plus grand bien de notre territoire.

Notre objectif

Réduire nos déchets de 200 kg par habitant

Soit près de 6000 tonnes de déchets évitées à la fin du Plan.

Comment ?

Le **PLAN ANTI-DÉCHETS** est un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). C'est un plan d'actions sur 6 ans pour réduire les déchets d'une collectivité. Il regroupe toutes les mesures prioritaires prises sur un territoire, pour limiter la production de déchets.

Votre avis nous intéresse !

Vous souhaitez donner votre avis sur le projet du plan? Ou encore consulter le rapport et le plan complet ? Nous encourager ? Pour donner votre avis sur le plan (PLPDMA), écrivez-nous à l'adresse suivante : plpdma@cc-paysdefayence.fr

La date limite de réception des avis du public est fixée au **13 janvier 2023**

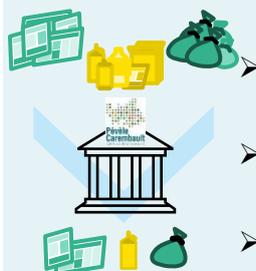
Nos 28 actions

Sensibiliser et communiquer



- Un vrai plan de communication
- Des vidéos pédagogiques
- Un réseau d'acteurs vivant et actifs
- Une Sensibilisation en habitat collectif
- Une Sensibilisation des résidences touristiques

Être exemplaire



- Former tous les agents publics aux bonnes pratiques
- Diminuer les consommables dans les bureaux
- Intégrer la prévention aux achats publics
- Créer un kit Evènement Zéro Déchets et ne verser de subventions qu'aux associations engagées

Lutter contre le gaspillage alimentaire



- Distribuer des Gourmet Bag
- Sensibiliser les agents des cantines et les scolaires
- Mettre en place des Marchés 0 Déchet

Réduire et gérer les biodéchets



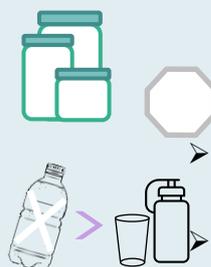
- Favoriser le compostage individuel et partagé (y compris dans les résidences de tourisme)
- Développer le jardinage naturel
- Proposer une prestation de broyage à domicile

Augmenter la vie des produits



- Créer une recyclerie communautaire
- Organiser des journées réemploi dans les déchèteries et sur le territoire
- Développer les vide-greniers et les repair-cafés

Consommer responsable



- Développer l'utilisation des langes lavables en crèche
- Distribuer des STOP PUB
- S'engager dans la Charte Zéro Plastique

Réduire les déchets des pros



- Rappeler leurs responsabilités aux entreprises du territoire
- Accompagner les entreprises volontaires dans une démarche environnementale



Payer les déchets au juste prix



- Mettre en place la redevance incitative
- Réserver les déchèteries du territoire aux habitants

Avec le PLPDMA :

+ de 6 000 tonnes de déchets évitées !

**27 agents mobilisés en 6 ans
4,5 agents par an**

**1,5 millions d'euros dédiés à la
réduction des déchets**

Les acteurs mobilisés

